



## Tarifs des Accueils Collectifs de Mineurs et du restaurant scolaire applicables à partir du 1er mars 2023

### TARIFS ALP

Revenus mensuels de la famille	1 enfant à charge		2 enfants à charge		3 enfants et plus à charge	
	Matin ou soir	Midi	Matin ou soir	Midi	Matin ou soir	Midi
De 0 € à 800 €	0,69 €	0,32 €	0,58 €	0,21 €	0,48 €	0,11 €
De 801 € à 1 500 €	0,79 €	0,37 €	0,69 €	0,26 €	0,58 €	0,16 €
De 1 501 € à 2 200 €	0,90 €	0,42 €	0,79 €	0,32 €	0,69 €	0,21 €
De 2 201 € à 3 000 €	1 €	0,48 €	0,90 €	0,37 €	0,79 €	0,26 €
De 3 001 € à 3 800 €	1,11 €	0,53 €	1 €	0,42 €	0,90 €	0,32 €
De 3 801 € à 5400 €	1,22 €	0,64 €	1,11 €	0,53 €	1 €	0,42 €
5 401 € et plus	1,43 €	0,85 €	1,32 €	0,74 €	1,22 €	0,64 €

### TARIFS SPECIFIQUES ALP

- Tarification sur les différents temps périscolaires (matin, midi et soir) pour les familles ne résidant pas sur Fabrègues à l'exception des enfants du personnel municipal : + 20% cumulée à + 50% pour non inscription le cas échéant
- Tarification pour non-inscription dans les délais sur les différents temps périscolaires (matin, midi et soir) : + 50%

### TARIFS JOURNALIERS ALSH

Revenus mensuels de la famille	1 enfant à charge	2 enfants à charge	3 enfants et plus à charge
De 0 € à 800 €	de 6,89 € à 7,53 €	de 6,47 € à 7 €	de 6,25 € à 6,68 €
De 801 € à 1 500 €	de 7,53 € à 8,80 €	de 7 € à 8,06 €	de 6,68 € à 7,53 €
De 1 501 € à 2 200 €	de 8,80 € à 10,71 €	de 8,06 € à 9,65 €	de 7,53 € à 8,80 €
De 2 201 € à 3 000 €	de 10,71 € à 13,25 €	de 9,65 € à 11,77 €	de 8,80 € à 10,49 €
De 3 001 € à 3 800 €	de 13,25 € à 15,79 €	de 11,77 € à 13,89 €	de 10,49 € à 12,19 €
De 3 801 € à 5400 €	de 15,79 € à 16,85 €	de 13,89 € à 14,95 €	de 12,19 € à 13,25 €
5 401 € et plus	de 16,85 € à 17,91 €	de 14,95 € à 16 €	de 13,25 € à 14,31 €

*Formule de calcul : revenu imposable du foyer avant abattement / 12 mois / 20 jours X % appliqué*

*Pourcentages appliqués : 1 enfant: 9 % 2 enfants: 8 % 3 enfants: 7 %.*

*\* Les repas et les goûters ne sont pas compris dans le prix journée*

*\* Déduction possible de l'aide aux loisirs pour les familles allocataires CAF*

### TARIFS SPECIFIQUES JOURNALIERS ALSH

- Tarification pour les familles ne résidant pas sur Fabrègues à l'exception des enfants du personnel municipal : + 20% cumulée à + 50% pour non inscription le cas échéant
- Tarification pour non inscription dans les délais : + 50%

## TARIFS SEJOURS ALSH

Tarifs dégressifs pour les séjours organisés par les ALSH. Il est à noter que les tarifs des séjours sont fixés par la commune en fonction de leur coût.

Revenus mensuels de la famille	1 enfant à charge		2 enfants à charge		3 enfants et plus à charge	
	Participation mairie	Participation familles	Participation mairie	Participation familles	Participation mairie	Participation familles
De 0 € à 800 €	30%	70%	35%	65%	40%	60%
De 801 € à 1 500 €	25%	75%	30%	70%	35%	65%
De 1 501 € à 2 200 €	20%	80%	25%	75%	30%	70%
De 2 201 € à 3 000 €	15%	85%	20%	80%	25%	75%
De 3 001 € à 3 800 €	10%	90%	15%	85%	20%	80%
De 3 801 € à 5400 €	5%	95%	10%	90%	15%	85%
5 401 € et plus	0%	100%	5%	95%	10%	90%

*\*Déduction possible de l'aide aux loisirs séjours pour les familles allocataires CAF*

## TARIFS SPECIFIQUES SEJOURS ALSH

- **Tarifification pour les familles ne résidant pas sur Fabrègues à l'exception des enfants du personnel municipal : + 20% du tarif maximum (tarif 100%)**

## TARIF ALSH SECTEUR JEUNES 11-17 ANS

Adhésion annuelle au tarif de 30 € qui permet l'accès à la structure et aux animations proposées.

Des suppléments peuvent être demandés pour certaines activités, sorties ou soirées.

## TARIFS RESTAURANT SCOLAIRE ENFANT

**Repas** : 3,30 € et 4 € pour les familles ne résidant pas sur Fabrègues

**Goûter** : 0,70 €

## TARIFS RESTAURANT SCOLAIRE ADULTE

**Repas personnel municipal** : 4,20 €

**Repas adultes extérieurs (enseignants, parents...)** : 5,40 €